

PMA POUR TOUTES : DES DÉPUTÉS LREM AFFICHENT LEURS RÉSERVES

25/09/2018

par

- [Maxence Kagni](#)

SOCIÉTÉ

Mardi, le président du comité consultatif national d'éthique était auditionné par les députés de la mission d'information sur la bioéthique. L'occasion pour certains élus de la majorité de prendre leur distance avec le projet porté par Emmanuel Macron.

"Quelle société voulons-nous ?" Mardi, lors de l'audition du président du comité consultatif national d'éthique (CCNE) Jean-François Delfraissy, plusieurs élus de la majorité ont émis des réserves sur l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de femmes et aux femmes seules, une mesure pourtant portée par Emmanuel Macron dès la campagne présidentielle.

D'emblée, l'élue LREM de l'Oise Agnès Thill regrette que *"la société se laisse prendre par des promesses peut-être parfois factices de la science"* :

Sachant que tout est possible, doit-on le faire ? (...) Un désir a-t-il vocation à être assouvi et est-ce à la médecine de l'assouvir ? Agnès Thill

Une clause de conscience ?

Le député LREM du Val-de-Marne Jean-François Mbaye, qui prévoit un débat *"assez difficile"*, évoque, lui, la possibilité d'inscrire dans la loi une *"clause de conscience"* pour les médecins réticents à l'idée de procéder à des PMA pour toutes les femmes.

Sa collègue Annie Vidal (LREM) évoque l'ouverture de la PMA aux femmes seules : *"Les familles monoparentales sont les familles les plus exposées à la précarité"*, explique-t-elle. Elle se demande s'il est *"légitime"* de *"considérer la situation matérielle de la personne qui demande une PMA"*. Elle pointe un risque :

Ne risque-t-on pas d'être à l'origine de nouveaux enfants pauvres ? Annie Vidal

Bergé évoque la GPA

La porte-parole du groupe LREM à l'Assemblée Aurore Bergé dit *"partager l'objectif"* d'ouverture de la PMA à toutes les femmes. Mais l'élue des Yvelines met en cause les explications du comité consultatif national d'éthique qui évoque notamment *"la nécessité de pallier une souffrance induite par une infécondité"* ou le *"droit essentiel"* que constitue la procréation.

"Si nous gardons ces arguments-là, comment rejetez-vous clairement l'ouverture demain à la GPA ?", s'interroge Aurore Bergé.

La députée évoque la proposition du CCNE d'ouvrir la possibilité, pour les femmes, de congeler leurs ovocytes pour une utilisation ultérieure en prévision d'éventuels problèmes de fertilité. Selon elle, cette ouverture pourrait, si elle n'est pas encadrée suffisamment, s'accompagner d'une *"pression sociale"* accrue sur les femmes.